

COMMUNIQUE N° 0233/G/MINH DU/2026 DU 25 AOUT 2026 PORTANT PUBLICATION D'UN ADDITIF A AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0106/ASMI/MINH DU/2025 DU 10 AOUT 2026 EN VUE DE LA PREQUALIFICATION DES BETS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'HABITABILITÉ AUTOURS DES IMMEUBLES HC, HD, HE, HF CE, CH, CA et CB SUR LE SITE DES LOGEMENTS SOCIAUX A DOUALA-MBANGA BAKOKO (EN PROCEDURE D'URGENCE).

1. Objet de l'Additif à l'ASMI :

Le présent additif a pour objet la modification des points II (Critère de qualification), IV (Critères d'évaluation du Dossier Technique) et V (Dépôt des Dossiers) de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI).

A cet égard :

- Au lieu de :

➤ Au point II (Critère de qualification)

1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
2. Justifier des capacités techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
 - Avoir une expérience suffisante (cinq ans minimum) dans le domaine visé (maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien des voiries urbaines) ;
 - Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser.

➤ Au point IV (Critères d'évaluation du Dossier Technique)

V.1- Critères éliminatoires

- Dossier technique non conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'une référence en contrôle des travaux de voiries urbaines exécutées au cours des 3 dernières années ;
- Absence de l'attestation de catégorisation (A, B, C ou D) ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Avoir plus de deux marchés encore en cours au MINH DU ;
- Ingénieur Chef de mission non inscrit à l'Ordre professionnel

➤ Au point V (Dépôt des Dossiers)

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies **accompagnés des copies scannés sur deux clés USB marqués** comme tels, sous pli fermé et scellé à la **Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N °1 (Face Poste centrale, porte 09T02), au plus tard le 24 AOUT 2026 à 14 heures**

• **Lire plutôt :**

➤ **Au point II (Critère de qualification)**

3. Etre un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
4. Justifier des capacités techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (maitrise d'œuvre des travaux de bâtiment, équipement collectif ou hydraulique) ;
 - Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser.

➤ **Au point IV (Critères d'évaluation du Dossier Technique)**

V.1- Critères éliminatoires

- Dossier technique non conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'attestation ou de la décision de catégorisation (A, B, C ou D) ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Avoir plus de deux marchés encore en cours au MINHDU ;
- Ingénieur Chef de mission non inscrit à l'Ordre professionnel.

➤ **Au point V (Dépôt des Dossiers)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être **transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS** au plus tard le **28 AOUT 2026** à [14 heures, heure locale]. **Deux (02) copies de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devront être transmises sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde »**, dans les délais impartis à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale, porte 09T02)

2. Les dispositions du Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert non modifiées par le présent Additif demeurent inchangées.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Autres

Yaoundé le 25 AOUT 2026

LE MINISTRE

[Signature]